

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 124 (1998)  
**Heft:** 19

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Par Jean-Pierre Weibel,  
rédacteur en chef

**C'**est énoncer un lieu commun que de rappeler que la Suisse est à la fois une et diverse. Le lien confédéral n'est pas une institution immuablement forte et intangible. Jusqu'ici, il s'est montré le plus efficace dans les temps de crise, sous les menaces extérieures. N'en déplaise aux révisionnistes de l'histoire récente de notre pays, sa population a dans son immense majorité accepté de partager les sacrifices nécessaires à la survie de la nation encerclée par les armées de l'Axe. Un essor économique sans précédent a suivi la guerre. La péréquation entre les régions principalement bénéficiaires de cet âge d'or et les zones périphériques ou peu favorisées par la nature a longtemps contribué à atténuer les inégalités économiques, notamment par le jeu de subventions directes ou indirectes, ainsi que par la politique d'achat des pouvoirs publics. La SIA offre également un exemple de solidarité confédérale: sans son caractère national respectant le plurilinguisme, ses membres romands et tessinois ne bénéficieraient pas de ses prestations actuelles et les Alémaniques payeraient les leurs plus cher.

Toutefois, il est incontestable que la prospérité a considérablement érodé la solidarité et l'émergence de la pensée unique a apporté de l'eau au moulin des milieux peu enclins à lui consentir des sacrifices. Les nouvelles dispositions sur les marchés publics et les accords conclus dans le cadre de l'OMC, permettent, lors de l'attribution de commandes ou de mandats, de renoncer à tout état d'âme quant aux conséquences socio-politiques de choix liés aux seuls critères économiques. On peut lire sous la plume de l'économiste Marian Stepczynski<sup>1</sup> que si Vaud contribue pour 8,7 % au revenu national helvétique, il n'a bénéficié en 1997 que de 2,7 % des commandes de matériel de la part de la Confédération. Genève apporte 6,3 % du revenu national et n'obtient qu'à peine 1,6 % des commandes, alors que pour Zurich, ces chiffres sont de 21,3 % du revenu national et 31,3 % des commandes. La tendance n'est pas moins défavorable aux cantons romands, puisque les paiements de la Confédération ont diminué de 17,7 % pour Vaud, de 5 % pour Genève et seulement de 1,3 % pour Zurich. S'y ajoute le fait que l'arc lémanique a été plus durement touché par la crise que le reste du pays et tarde plus que d'autres régions à en sortir.

La conjoncture économique impose également des limites à la solidarité au sein de la SIA: pour des cotisations identiques, les Romands ne reçoivent avec IAS qu'une moitié de la matière rédactionnelle offerte aux Alémaniques avec S/A (pour ne pas mentionner les Tessinois).

Jeanne Hersch se demandait en 1984 si le succès ou l'échec était un jugement de Dieu<sup>2</sup>. Aujourd'hui, la question pourrait être: «La rentabilité est-elle un jugement de Dieu?». Question mal posée: en effet, ce ne sont pas forcément les coupables qui sont condamnés, puisque c'est trop souvent le personnel qui fait les frais des mesures destinées à améliorer la rentabilité, donc le retour sur l'investissement des actionnaires. L'un des éléments de la stabilité qu'on envie à la Suisse, soit une certaine solidarité sociale, est en voie de s'effriter. Le critère de choix, lorsqu'il s'agit de suppression d'emplois, se limite fréquemment à l'âge (la mention d'une rémunération inférieure pour les jeunes salariés étant pudiquement tue). Le perte de *know how*, donc de qualité du travail, ne pèse pas bien lourd – dans un premier temps du moins...

A ne viser que la rentabilité, ne met-on pas l'existence d'une institution en cause autant qu'en la négligeant?

Ingvar Kamprad, patron et fondateur de la maison IKEA, s'exprime quant au handicap que peut constituer un actionnariat à rémunérer.

A la tête d'un empire de 140 magasins et 38000 employés au chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de francs dans 29 pays, il se refuse toujours à entendre parler d'introduction en Bourse.

« Les actionnaires sont impatients et ne voient que des solutions à court terme. Ils ne donneraient jamais leur aval à nos milliards d'investissements en Chine et en Russie, qui ne donneront des résultats que dans cinq ou dix ans. »

*Le Matin*, 20 août 1998, p. 13

<sup>1</sup> *Info Dimanche* du 16 août 1998, p. 8

<sup>2</sup> IAS N° 23 du 8 novembre 1984, pp. 383-385